



ASSOCIATION DIOCESAINE DE GRENOBLE

Place Lavalette
38000 GRENOBLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

ASSOCIATION DIOCESAINE DE GRENOBLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres du Conseil,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Grenoble, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque et votre trésorier en collaboration avec votre Econome Diocésain. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons procédé plus particulièrement à l'examen :

- ✓ des principes comptables appliqués, et notamment en ce qui concerne le suivi des souscriptions et fonds dédiés, et nous sommes assurés de leur correcte application,
- ✓ des comptes financiers des structures composant l'Association Diocésaine de Grenoble : Curie, ADG des services et Paroisses,
- ✓ du contrôle des comptes des principales structures de l'Association Diocésaine de Grenoble ainsi que des retraitements opérés sur les opérations réciproques.

Estimations

Votre association constate des provisions pour dépréciation pour couvrir la perte de valeurs potentielles de certaines valeurs mobilières de placement. Nous nous sommes assurés de la justification de la reprise effectuée au cours de l'exercice et du caractère raisonnable et suffisant des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 31/12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

A Echirolles, le 16 juin 2014



BDO Rhône-Alpes
Représentée par Martine PACCOUD
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF



ACTIF	Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Concessions, Brevets et droits similaires	260 779	235 495	25 284	44 220	18 937	42.82-	
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	360 364		360 364	311 977	48 387	15.51	
Constructions	22 022 645	6 191 354	15 831 291	15 172 604	658 687	4.34	
Installations techniques Matériel et outillage	663 122	304 843	358 279	352 222	6 057	1.72	
Autres immobilisations corporelles	5 652 098	3 730 513	1 921 586	2 451 463	529 877	21.61-	
Immobilisations en cours	1 806 894		1 806 894	1 171 182	635 712	54.28	
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	482 797	28 824	453 973	458 642	4 669	1.02-	
Prêts	63 911		63 911	44 574	19 337	43.38	
Autres immobilisations financières	3 418		3 418	5 013	1 595	31.82-	
TOTAL I	31 316 028	10 491 028	20 825 000	20 011 898	813 102	4.06	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT							
STOCKS ET EN COURS							
Matières premières, approvisionnements	11 587	7 855	3 732	5 252	1 520	28.94-	
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	10 397		10 397		10 397		
CREANCES (3)							
Créances usagers et comptes rattachés	47 345		47 345	87 679	40 334	46.00-	
Autres créances	114 761		114 761	250 983	136 222	54.28-	
Valeurs mobilières de placement	24 479 106	258 898	24 220 208	24 053 907	166 301	0.69	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	13 254 221		13 254 221	13 548 394	294 173	2.17-	
Charges constatées d'avance (3)	129 638		129 638	114 532	15 106	13.19	
TOTAL III	38 047 056	266 754	37 780 302	38 060 747	280 444	0.74-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	69 363 084	10 757 782	58 605 302	58 072 645	532 657	0.92	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	25 411 613		25 184 031		227 582	0.90
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	24 626 550		21 698 580		2 927 970	13.49
	Autres réserves	1 020 764		1 234 961		214 198	17.34
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	946 685		2 713 912		1 767 227	65.12
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	52 005 612		50 831 485		1 174 127	2.31
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	319 085		248 843		70 242	28.23
	TOTAL III	319 085		248 843		70 242	28.23
DETTES (1)	Emprunts obligataires			412		412	100.00
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 568 169		4 972 077		403 908	8.12
	Emprunts et dettes financières divers	101 617		63 763		37 854	59.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	444 139		218 644		225 495	103.13
	Dettes fiscales et sociales	419 576		414 263		5 313	1.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 251				15 251	
	Autres dettes	712 535		1 303 261		590 726	45.33
	Instrument de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	19 318		19 897		579	2.91
	TOTAL IV	6 280 605		6 992 317		711 712	10.18
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	58 605 302		58 072 645		532 657	0.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

2 190 885 2 477 469
45 430 272

COMPTE DE RESULTAT

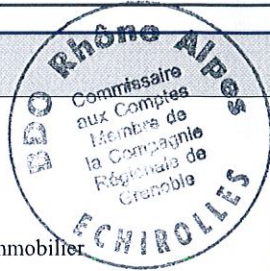
	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises		99 541		111 743	12 201	10.92
Production vendue de Biens et Services		732 721		681 818	50 903	7.47
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		44 492		31 764	12 729	40.07
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		270 589		90 328	180 261	199.56
Collectes		8 794 808		8 821 111	26 303	0.30
Cotisations		5 910		8 758	2 848	32.52
Autres produits		962 490		1 311 891	349 401	26.63
TOTAL I		10 910 551		11 057 411	146 861	1.33
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises		121 903		100 111	21 793	21.77
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		4 674 409		4 356 477	317 933	7.30
Impôts, taxes et versements assimilés		334 265		288 481	45 784	15.87
Salaires et traitements		2 498 076		2 450 206	47 870	1.95
Charges sociales		882 031		886 030	3 999	0.45
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		934 586		846 160	88 426	10.45
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association		1 954 819		2 001 779	46 959	2.35
Autres charges (2)		183 845		34 767	149 078	428.79
TOTAL II		11 583 935		10 964 010	619 925	5.65
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		673 384		93 402	766 786	820.95
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	23 938		25 626		1 688	6.59
Autres intérêts et produits assimilés	1 238 036		1 174 206		63 830	5.44
Reprises sur provisions et transferts de charges	222 801		1 794 283		1 571 482	87.58
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 475		40 349		32 873	81.47
TOTAL V	1 492 251		3 034 464		1 542 213	50.82
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions		333			333	
Intérêts et charges assimilées	114 773		20 102		94 670	470.95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	579		12 000		11 421	95.17
TOTAL VI	115 685		32 102		83 583	260.37
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 376 566		3 002 362		1 625 796	54.15
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	703 182		3 095 764		2 392 582	77.29
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	527 859		433 725		94 134	21.70
Produits exceptionnels sur opérations en capital	375 000		177 500		197 500	111.27
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	902 859		611 225		291 634	47.71
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	113 907		621 585		507 678	81.67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	311 333		3 570		307 763	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	425 239		625 154		199 915	31.98
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	477 620		13 930		491 549	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)	163 874		164 350		476	0.29
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	13 305 661		14 703 100		1 397 440	9.50
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	12 288 733		11 785 616		503 117	4.27
SOLDE INTERMEDIAIRE	1 016 927		2 917 484		1 900 557	65.14
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	95 897		18 226		77 671	426.16
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	166 139		221 797		55 659	25.09
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	946 685		2 713 912		1 767 227	65.12



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 58 605 302.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 10 910 550.92 Euros et dégageant un excédent de 946 685.26 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les grands travaux lancés dans les années antérieures se sont poursuivis sur l'exercice : Sacré Coeur et Cure St Maurice à Vienne.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture significatif n'est à porter à la connaissance des lecteurs des comptes.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions applicables à la clôture de l'exercice :

- du code de commerce,
- du décret comptable du 29/11/83,
- des règlements CRC 99-01 et 99-03.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Les biens en instance de réalisation provenant de legs et comptabilisés à l'actif au poste "Autres immobilisations corporelles" ont été inscrits sur l'exercice 2013 en engagements hors bilan, conformément au règlement CRC 99-01.

Cette opération se traduit dans les comptes annuels 2013 par une diminution du poste actif "Autres immobilisations corporelles" et une diminution du poste passif "Fonds associatifs sans droit de reprise" pour un montant de 425 449€.

Informations générales complémentaires



ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association diocésaine sont réparties en différentes structures comptables:

La curie diocésaine (services "centraux" regroupés autour de l'Evêque)

- ADG Equipements religieux (établissement principal), dans lequel sont traitées les opérations liées à l'immobilier,
- ADG Personnes, dans lequel sont traitées les opérations liées au personnel,
- ADG Maison diocésaine, dans lequel sont traitées les opérations liées à la gestion de la maison,
- ADG Pèlerinages, dans lequel sont traitées les opérations de la direction des pèlerinages,
- ADG Assurances, dans lequel sont traitées les opérations déléguées à l'association diocésaine par convention avec la Mutuelle St Christophe,
- ADG Cathédrale, dans lequel sont traitées les opérations liées à l'activité et la vie de la cathédrale de Grenoble, depuis le 01/01/2006,
- ADG Caisse des paroisses, dans lequel sont traitées les opérations de dépôts des fonds à placer des établissements paroissiaux, avec une gestion en portefeuille des sommes ainsi déposées, depuis le 01/01/2006.

Il existe en outre 3 structures créées pour répondre à la nécessité de sectorisation et de fiscalisation de certaines activités annexes de l'association diocésaine, et ce, conformément à la réponse de l'Administration fiscale dans le cadre des instructions du 15 septembre 1998 et du 16 février 1999.

Ainsi, à compter de l'arrêté des comptes au 31/12/2000, les établissements suivants ont été créés:

- ADG Equipements religieux secteur lucratif, pour le suivi des opérations de refacturation des prestations de services rendus aux associations ayant un lien canonique avec l'association diocésaine,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- ADG Personnes secteur lucratif, pour le suivi des opérations liées à la revue "RELAJ 38", bénéficiant du régime de la presse associative,

- ADG Maison diocésaine secteur lucratif, pour les refacturations de consommables à des structures tierces au sein de la maison diocésaine.

Les structures paroissiales

Il s'agit des comptes des 46 paroisses dépendant de l'association diocésaine sur le territoire du département de l'Isère.

Les services et mouvements

Il s'agit d'un certain nombre de structures exerçant des activités pastorales sous la responsabilité de l'Evêque de Grenoble-Vienne ayant chacune une comptabilité propre.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	263 517		10 000
TOTAL			
Terrains	311 977		48 660
Constructions sur sol propre	7 200 808		345 960
Installations générales agencements aménagements des constructions	13 666 377		1 253 812
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	654 880		120 637
Installations générales agencements aménagements divers	4 733 669		88 612
Matériel de transport	38 475		0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	863 674		51 486
Emballages récupérables et divers	465 169		
Immobilisations corporelles en cours	1 171 182		949 087
TOTAL	29 106 211		2 858 254
Autres titres immobilisés	498 764		40
Prêts, autres immobilisations financières	49 588		59 650
TOTAL	548 352		59 690
TOTAL GENERAL	29 918 080		2 927 944



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		12 738	260 779	260 779
Terrains		273	360 364	360 364
Constructions sur sol propre	610	443 703	7 102 456	7 102 456
Installations générales agencements aménagements constr.		0	14 920 189	14 920 189
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	92 782	19 613	663 122	663 122
Installations générales agencements aménagements divers	6 346	51 980	4 763 955	4 763 955
Matériel de transport			38 475	38 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		105 211	809 948	809 948
Emballages récupérables et divers		425 449	39 721	39 721
Immobilisations corporelles en cours		313 375	1 806 894	1 806 894
TOTAL	99 738	1 359 604	30 505 123	30 505 123
Autres titres immobilisés		16 007	482 797	482 797
Prêts, autres immobilisations financières		41 908	67 329	67 329
TOTAL		57 915	550 126	550 126
TOTAL GENERAL	99 738	1 430 258	31 316 028	31 316 028

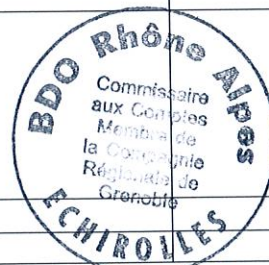
Le poste "divers" d'un montant de 39 721€ au 31/12/2013, est constitué d'oeuvres d'art pour ce même montant.

Des reclassements ont été opérés dans les postes au 01/01/2013 (valeur brute début d'exercice) suite à la reprise informatique de l'état des immobilisations.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	219 297	28 866	12 668	235 495
Constructions sur sol propre	4 678 861	273 365	152 234	4 799 992
Installations générales agencements aménagements constr.	1 015 720	331 187	44 455	1 391 362
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	302 658	63 543	61 358	304 843
Installations générales agencements aménagements divers	3 112 565	150 675	53 581	3 209 660
Matériel de transport	4 035	8 484		12 519
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	532 923	78 467	103 056	508 334
TOTAL	9 646 763	905 721	325 774	10 226 710
TOTAL GENERAL	9 866 060	934 587	338 442	10 462 205

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	28 866				
Constructions sur sol propre	273 365				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	331 187				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 543				
Instal.générales agenc.aménag.divers	150 675				
Matériel de transport	8 484				
Matériel de bureau informatique mobilier	78 467				
TOTAL	905 721				
TOTAL GENERAL	934 587				



Des reclassements ont été opérés dans les postes au 01/01/2013 (montant début d'exercice) suite à la reprise informatique de l'état des amortissements.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 184 031		653 031	425 449	25 411 613
Réserves :					
Autres réserves	21 698 580	2 927 970		0	24 626 550
Report à nouveau	1 234 961	214 198		0	1 020 764
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 713 912	2 713 912		946 685	946 685
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	50 831 485	140	653 031	521 236	52 005 612

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	40 122	333	11 631		28 824
Sur stocks et en cours	7 855				7 855
Autres provisions pour dépréciation	470 068			211 170	258 898
TOTAL	518 045	333	11 631	211 170	295 577
TOTAL GENERAL	518 045	333	11 631	211 170	295 577
Dont dotations et reprises financières		333	11 631	211 170	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	63 911	35 209	28 702
Autres immobilisations financières	3 418	3 418	
Autres créances clients	47 345	47 345	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 436	32 436	
Taxe sur la valeur ajoutée	74	74	
Groupe et associés	33 304	33 304	
Débiteurs divers	48 947	48 947	
Charges constatées d'avance	129 638	129 638	
TOTAL	359 074	330 372	28 702
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	59 650		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	41 908		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 568 169	512 573	1 952 170	2 103 426
Emprunts et dettes financières divers	101 617	67 493	15 592	18 532
Fournisseurs et comptes rattachés	444 139	444 139		
Personnel et comptes rattachés	84 239	84 239		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 669	137 669		
Impôts sur les bénéfices	173 848	173 848		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 017	3 017		
Autres impôts taxes et assimilés	20 804	20 804		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 251	15 251		
Autres dettes	712 535	712 535		
Produits constatés d'avance	19 318	19 318		
TOTAL	6 280 605	2 190 885	1 967 762	2 121 958
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	450 840			

Les autres dettes sont principalement constituées des sommes suivantes :

- offrandes de messes à reverser aux célébrants et fondations de messes : 94 876€
- quêtes impérees : 223 833€
- charges à payer d'exploitation : 69 986€
- autres dettes d'exploitation : 323 840€ (dont 152 217€ envers ADP DG, 165 600€ envers AED).



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
FD/ BASILIQUE ST JOSEPH	25 810	25 810		19 160	44 970
FD/ EGLISE ND SALETTE	13 785	13 785		6 705	20 490
FD/CROIX BELLEDONNE SONO	2 530	2 530	2 540	10	
FD/ EGLISE MEAUDRE	20 321	20 321		6 175	26 496
FD/ EGLISE BURCIN OYEU	36 456	36 456	44 736	8 280	
FD/ CURE DU GRAND LEMPS	2 960	2 960	2 960		
FD/ EG ST MAURICE GILLON	9 785	9 785	10 085	300	
FD/ EGLISE CHASSE	34 576	34 576	35 576	1 000	
FD/ SACRE COEUR	102 620	102 620		114 319	216 939
FD/ EG ST THERESE BRIGNO				1 435	1 435
FD/ TOIT. CHAP. VILLARET				1 990	1 990
FD/EG ST PIERRE ALLEVARD				4 600	4 600
FD/ CLOCHER EG. AOSTE				2 165	2 165
TOTAL	248 843	248 843	95 897	166 139	319 085

Dans le cadre de ses appels à la générosité du public, l'association sollicite dans certaines circonstances ses donateurs, pour la réalisation de projets définis préalablement à l'appel.

Les sommes ainsi reçues sont considérées comme des produits perçus et affectées aux projets définis préalablement.

Pour ces projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par l'organisme de poursuivre la réalisation desdits projets, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

Variation des fonds propres

Les variations du poste "Fonds associatifs sans droit de reprise" s'expliquent notamment par :

- les augmentations suivantes :
 - souscriptions 2013 : 30 682€
 - apports à contrepartie d'actifs immobilisés : 519 330€
 - dévolutions d'actifs reçues : 103 020€
- les diminutions suivantes :
 - biens incorporés aux fonds de dotation de dons et legs : 425 449€.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Autres immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Cependant, la nature et l'origine des immeubles ont conduit, pour les immeubles propriétés de l'association avant 1975, à une évaluation empirique basée sur la valeur vénale des biens à cette date, et ce à partir d'éléments ne reprenant pas toujours la valeur d'origine.

Le règlement CRC 2002-10 a été appliqué aux immobilisations entrées dans le patrimoine de l'association à partir de l'année 1995, car seules ces immobilisations pouvaient être décomposées à partir d'éléments fiables.

Les immobilisations autres que les immeubles n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'un recensement exhaustif et n'apparaissent donc que partiellement à l'actif de l'association.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50 à 100 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	15 à 50 ans
Linge d'église	Linéaire	15 ans
Matériels divers	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	5 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	15 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 7 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Ces provisions pour dépréciation ont amené l'association à constater une reprise de provision au titre de l'exercice 2013 à hauteur de 222 801€ contre une reprise de 1 790 638€ au titre de l'exercice 2012, expliquant principalement la variation du résultat financier entre les exercices 2012 et 2013.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	12 679
Autres créances	29 135
Valeurs mobilières de placement	421 300
Disponibilités	17 813
Total	480 928



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 891
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 824
Dettes fiscales et sociales	123 257
Autres dettes	29 543
Total	258 516

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	129 638
Total	129 638

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	19 318
Total	19 318

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

La répartition des effectifs - personnes physiques -des salariés laïcs de la Curie est la suivante :

- Cadres : 7

- Non cadres : 28

Soit un total de 35 personnes, représentant 26.23 ETP.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt sur les revenus fonciers : 15 413€

- Impôt sur les revenus de placements financiers : 148 461€

Total Impôt sur les sociétés 2013 = 163 874€



Valorisation des contributions volontaires

L'Association diocésaine bénéficie d'un très grand nombre de contributions bénévoles. Toutefois, du fait de la difficulté de valoriser ces contributions, elles ne sont pas portées au compte de résultat.

Les abandons de frais de déplacements de certains membres sont valorisés et pris en compte en contributions volontaires pour un montant de 58 412€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 27 310 euros TTC, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 500 000
Total	3 500 000

Les emprunts souscrits auprès d'établissement de crédit font l'objet d'un nantissement d'un compte titres à hauteur de 70% du capital emprunté.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagement sur travaux:

Au 31/12/2013, l'association s'est engagée par la signature de marchés, pour un montant de travaux s'élevant à 13 300 000€ environ (Sacré Coeur, Cure St Maurice de Vienne).

Au 31/12/2013, 1 806 894€ sont comptabilisés en immobilisations en cours.

Engagements reçus

Engagements reçus / legs en instance:

Le montant des legs et successions ayant fait l'objet d'une acceptation du conseil d'administration de l'association au 31/12/2013 et en attente de l'achèvement des formalités et délais d'entrée en possession, est d'environ 1 736 586 € au 31/12/2013.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	9 044
58 à 61 ans	1 à 5 ans	5 824
53 à 57 ans	6 à 10 ans	889
43 à 52 ans	11 à 20 ans	21 796
33 à 42 ans	21 à 30 ans	9 418
moins de 33 ans	plus de 30 ans	223
Engagement total		47 194

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal)
- profil de carrière : 1.5%
- turn over faible
- taux d'actualisation : 3.17%



Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2794 heures.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits exceptionnels divers	145 382	77181000
- Souscriptions	135 202	77181099
- Produits sur exercices antérieurs	26 052	77200000
- Subventions reçues	217 950	77150000
- Autres produits exceptionnels	3 273	77170000
- Cessions actifs immobilisés	375 000	77520000
Total	902 859	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	17	67120000
- Dons libéralités accordés	84 753	67130000
- Charges exceptionnelles diverses	19 875	67180000
- Charges sur exercices antérieurs	9 262	67200000
- Valeur nette ctable élts actif cédés	311 333	67500000
Total	425 240	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Transferts de charges

Nature	Montant
AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT DES PRETRES	188 963
REMBOURSEMENTS D'ASSURANCE	59 459
INDEMNITES JOURNALIERES CPAM	3 667
AUTRES TRANSFERTS DE CHARGES	18 500
Total	270 589

